

Le sénateur LAMBERT: Mais n'y a-t-il pas eu une plus large distribution depuis la fin de la guerre? Le Canada a étendu son commerce considérablement avec d'autres pays où il n'avait jamais exporté auparavant.

M. HUDSON: L'un des facteurs de cette augmentation des exportations est celui des exportations que les États-Unis ont faites en vertu d'une concession. Ce point intéresserait peut-être les membres du Comité, monsieur le président. En 1954-1955, les exportations commerciales des États-Unis ont été de 3.1 millions de tonnes métriques et leurs exportations faites en vertu d'une concession, de 4.3 millions.

Le sénateur LAMBERT: Que voulez-vous dire par concession?

M. HUDSON: Une vente en retour de devises locales ou de quelque autre entente, aux termes de la loi d'intérêt public no. 480.

Le sénateur LAMBERT: Et ces ventes ont influé sur les exportations du Canada?

M. HUDSON: Non, mais elles influent sur le total. Les transactions spéciales des États-Unis ont augmenté. Elles ont atteint 10 millions de tonnes métriques en 1956-57, tandis que leurs exportations commerciales ont été de 4.7 millions.

Le sénateur LAMBERT: Sur un total de 36 millions de tonnes?

M. HUDSON: Oui.

Le sénateur MACDONALD: Alors, le marché mondial du blé a augmenté au cours des années et le pourcentage du Canada a diminué?

M. HUDSON: C'est exact.

Le sénateur MACDONALD: Donc, nous n'avons pas conservé notre position sur le marché mondial pour ce qui est du blé?

Le sénateur LAMBERT: Bien, cela est attribuable à un tout autre facteur.

Le sénateur MACDONALD: Nous sommes devant des faits.

M. HUDSON: Nous devons remarquer que cette augmentation du total des exportations est attribuable dans une large mesure aux exportations spéciales des États-Unis et d'autres pays. C'est l'un des facteurs principaux.

Le PRÉSIDENT suppléant: Sénateurs Macdonald, avez-vous les renseignements que vous vouliez obtenir?

Le sénateur STAMBAUGH: Monsieur le président, j'aimerais exposer la situation d'une autre façon. Pour ce qui est des transactions commerciales, le Canada s'est maintenu?

Le sénateur LAMBERT: Il a amélioré sa position.

Le sénateur STAMBAUGH: Si l'on écarte les transactions spéciales, le Canada a vraiment amélioré sa position, n'est-ce pas?

Le PRÉSIDENT suppléant: D'autres questions?

Le sénateur HAIG: Monsieur le président, j'aimerais savoir qui était présent aux négociations concernant cet accord.